



# UNE AMBIANCE VEGETALE PAYS DU REVERMONT

## Les espaces plantés

Le végétal constitue un élément structurant du paysage des villages à deux niveaux :

- en périphérie, il assure la transition entre le « grand paysage » agricole et le village ;
- à l'intérieur, il accompagne et apporte de la souplesse aux bâtiments.



Au-delà du caractère esthétique, les plantations portent une symbolique forte et sont utiles dans la vie villageoise, en grande partie basée sur l'autarcie.

A l'exception de rares propriétés encloses de grands murs, les espaces végétaux privés participent au paysage bâti. La continuité avec les espaces publics est visuelle, voire physique.



## Les plantations publiques

ont essentiellement une fonction d'agrément et de mise en valeur, tout en respectant le caractère très simple et champêtre des villages.

Seuls les espaces publics majeurs sont plantés d'arbres, la plupart du temps isolés ou encadrant un monument ; les alignements sont exceptionnels. Si la fonction principale des arbres est symbolique (arbre de la liberté), ils offrent



des espaces de rencontre agréables à l'ensemble de la population.



Le modèle « naturel » de prairies fleuries fait son apparition dans certains villages, pour valoriser, de façon très simple des espaces publics. Ces espaces, d'entretien facile, favorisent la biodiversité au cœur des villages.



## Les espaces privés

Ils sont très variés, en formes, en dimensions, en caractère.

**Les vergers**, en périphérie, constituent un écran végétal au village. Situés à l'arrière des fermes, ils assurent la production de fruits aux habitants et sont pâturés par les troupeaux en mauvaise saison.

Les fruitiers les plus fréquents sur le territoire sont les pommiers et les pruniers, les cerisiers se trouvent en Bresse et dans le Val d'Amour.



**Les cours**, ces espaces, à l'origine, de travail et de stockage, sont très variées.

- Dans le Val d'Amour, les cours sont fermées et latérales.
- En Bresse, elles sont ouvertes et latérales.
- Sur le Plateau, elles sont ouvertes et profondes.
- Dans le Vignoble, elles sont quasi inexistantes.

Actuellement, le stationnement et/ou le jardin d'agrément sont leurs fonctions principales.



Le vocabulaire végétal du Pays du Revermont s'exprime sous différentes formes : arbres isolés, haies basses ou hautes, continues ou discontinues, plantations de pied de murs, plantes grimpantes palissées le long des façades.

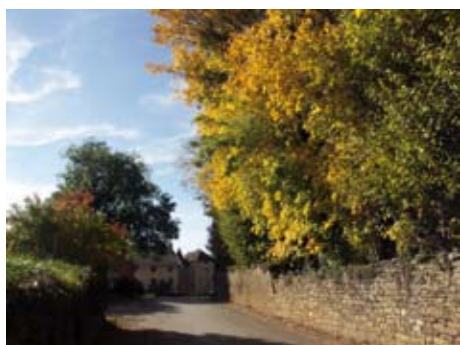


# PAYS DU

## Les palettes végétales

### Les arbres

Ils constituent des éléments importants dans le jardin, mais également dans le paysage plus ample du village dans lequel ils apparaissent comme des balises. Un grand arbre protecteur est planté à proximité immédiate de la maison.



En effet, il apporte une ombre bénéfique à la façade principale en été et sert de paratonnerre en cas d'orage.



L'arbre entre également dans l'économie générale de la famille. Certains fournissent des fagots ou du bois d'œuvre (manches d'outils). Les deux arbres les plus fréquents sur le territoire, y compris à une altitude élevée sont : le tilleul qui assure la production de miel, de tisane, et le noyer qui assure celle d'huile, de noix et de bois. On trouve de rares marronniers autour de Salins.

Le frêne est souvent planté en haie, en limite de village. Le sorbier apparaît sur le Plateau. Les résineux sont évités à cause de leur ombre et de leur taille.



### Les treilles

Elles constituent l'élément végétal emblématique du territoire et jouent un rôle essentiel dans la perception des villages du Vignoble.



Dans ces villages denses, où les façades composent un paysage minéral et où l'espace de la cour, entre la voie et la façade est quasi nul, la treille s'affiche comme l'unique élément végétal du village.



Elles sont le plus souvent traitées en guirlande le long du mur principal, portées par de fins supports métalliques. La vigne s'affiche sur les façades du Vignoble, elle produit souvent du raisin de table. La glycine anime les façades de ses fines grappes bleues.



Au-delà des touches colorées qu'elles apportent, ces plantes régulent les ambiances. Les façades sont protégées du soleil d'été et bénéficient du soleil d'hiver.



Enfin, leur aspect varie au cours des saisons.





# REVERMONT



Les haies mélangées présentent de nombreux intérêts :

- elles offrent un aspect varié et champêtre ;
- elles sont moins fragiles et résistent mieux aux attaques de parasites ou maladies ;
- elles constituent un écosystème intéressant et favorisent la biodiversité ;
- elles nécessitent moins d'entretien.

Les essences locales sont un élément du

- à baies : sureau, prunellier ;
- à feuilles variées : saules nains en Bresse, noisetier dans le Vignoble, cornouiller mâle ou sanguin sur le Plateau.

Des essences horticoles peuvent compléter ponctuellement les haies et apporter une touche de couleur. Il est important de choisir les végétaux en fonction de l'espace disponible, de leur taille à l'âge adulte, de la vitesse de leur croissance, de l'ombre qu'ils vont porter, de l'entretien qu'ils nécessiteront.

## Les arbustes

Ils constituent fréquemment des haies en Bresse, alors qu'ils sont plantés en bosquets sur le plateau.

Les haies ont pour fonction de protéger l'espace de jardin du vent et de la divagation des animaux, sans faire trop d'ombre et en complétant la production de fruits.

Désormais, elles ménagent l'intimité des jardins d'agrément en filtrant les vues.

Elles sont souvent discontinues et constituent une vitrine du jardin. Leur port libre et le mélange des essences leur apportent une souplesse élégante.



Sur le Plateau, les contraintes climatiques sont visibles. Les haies sont plantées en retrait de façon à permettre le déneigement. Les arbustes sont soutenus par le grillage.

patrimoine local et constitue un gage de bonne intégration dans le site, par un effet de « reflet » avec le paysage. En outre, elles sont bien adaptées au milieu (nature du sol, climat)



Les arbustes de la haie sont mélangés :

- à fleurs : lilas, viorne obier, hortensia, aubépine, églantine, rosier ;
- à fruits : groseilliers, framboisiers ;



## Les vivaces et les annuelles

Les arbres et les haies constituent la charpente du jardin, les plantes à fleurs apportent des touches de couleurs au cours des saisons. Certaines peuvent être très utiles en drainant les pieds de murs.

Les plantes rustiques sont plus harmonieuses dans les villages et moins exigeantes en eau et en engrais, de plus, elles peuvent se ressemer d'une année sur l'autre.



Selon le contexte, des dispositifs variés délimitent les jardins et marquent leurs entrées.

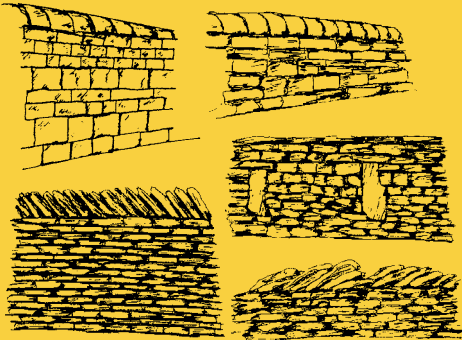


# PAYS DU REVERMONT

## Les clôtures

### Les murs de pierres

Les clôtures minérales utilisent les pierres locales. Ce sont les dispositifs les plus anciens et ont des formes très variées. Elles se trouvent partout sauf en Bresse.



Les murs de soutènement des terrasses assurent la continuité le long de la rue. Les blocs de pierres dessinent un escalier étroit.



Les murs d'enceinte des propriétés « patriciennes » sont les seules clôtures hautes des villages. Le portail en pierre taillée est particulièrement remarquable.



Les clôtures plus ordinaires sont construites avec plus ou moins de soins en pierres sèches. Comme les murgers en campagne, elles sont souvent doublées d'une haie vive.

### Les clôtures en bois

Les plessis ou échals sont construits en bois d'essence locale, ces dispositifs traditionnels et économiques se composent de pieux d'un mètre de haut reliés par un clayonnage horizontal ou vertical qui va griser avec le temps.



Ils se construisent et se réparent facilement.

Les barrières en bois sont parfaitement modulables et l'espacement des planches apporte l'intimité voulue.

Il est important de conserver un intervalle suffisant pour concevoir la clôture comme un filtre (et non un écran hermétique).



Le bois laissé naturel devient gris et sa discrétion met en valeur les végétaux. Peint, il apporte une touche colorée qui peut animer la rue.

### Les bâtiments annexes

Témoins du besoin d'espace supplémentaire des fermes et de leurs diverses activités, ces bâtiments sont actuellement à usage de garage ou de remise, selon les dimensions et leur emplacement.

